

Destruction des hyménoptères

(guêpes, frelons)

Le Conseil Municipal, en date du 01 juillet 2010, avait décidé de prendre en charge une partie de la facture d'une intervention par un professionnel.



Cette prestation a été reconduite pour l'année 2026.

Vous constatez un nid de guêpes, de frelons, voici la procédure de demande d'intervention:

Prenez contact :

avec le secrétariat de Mairie (03.44.83.97.72) aux heures d'ouverture.

Mardi, vendredi de 9h à 12h et 15h à 18h et jeudi de 9h à 12h.

Le secrétariat de Mairie contactera la société AZURIAL pour déclencher l'intervention et vous mettra en contact avec le professionnel.

Vous réglez la facture de 65 € TTC à l'intervenant pour une simple intervention.

Un supplément peut être demandé pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques.

Après remise de la facture (+ un RIB) en Mairie, nous vous rembourserons la somme de 45€.

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie:

Prenez contact avec :

- Monsieur Lionel GUIBON
06.76.23.40.54

• Permanence le week-end:

La société AZURIAL assure une permanence le week-end :
Contact :

- Monsieur ROIZIN 06.80.99.92.08** laisser un message avec vos coordonnées.

Rappel sur la réglementation des feux de jardin

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental :

le brûlage à l'air libre des déchets est interdit et passible d'une amende de 450€.

Le compostage ou les parcs à conteneurs sont des alternatives moins polluantes mais aussi rentables pour la société.

L'élimination des déchets verts peut se faire par compostage, ou lors de ramassage en porte à porte ou ils peuvent encore être emportés à la déchetterie de Longueil-Sainte-Marie ou d'Estrées-Saint-Denis.

Attention aux chenilles urticantes !

Dans le cadre de vos activités de plein air, vous pouvez être exposé aux chenilles urticantes/processionnaires, très présentes sur notre territoire.

Savez-vous que ces chenilles peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge... ?

La vigilance est donc de mise, en évitant tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées.



Urbanisme-Travaux

Les permis de construire pourront de nouveau être déposés en ligne à partir du 9 septembre 2026

Renseignements sur le site:

<https://www.canly.fr/2026/05/19/avis-fermeture-temporaire-du-gnau/>

Vous envisagez d'agrandir votre maison, vous projetez de construire un abri de jardin ou une piscine, ... ? Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez choisir de déposer votre permis de construire et plus largement votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir...) par voie électronique pour la réalisation de vos travaux (construction ou extension, ravalement, clôture, abri de jardin, fenêtres, panneaux solaires...).

Travaux

Lorsque vous engager des travaux, vous devez respecter certaines formalités:

- Déclaration d'ouverture de chantier.
- Affichage de l'autorisation d'urbanisme.
- Déclaration d'achèvement des travaux.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Déjections canines

Avertissement: Ramasser les déjections canines de votre chien est obligatoire depuis avril 2002 (arrêté du 02/04/2002)

Afin de réduire les pollutions sur la voie publique par la présence de déjections canines, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur la voie publique, sous peine d'encourir une amende de 35€.

Arrêté municipal
N°2020/2

en date du 6 juillet 2020.



Pendant les fortes chaleurs

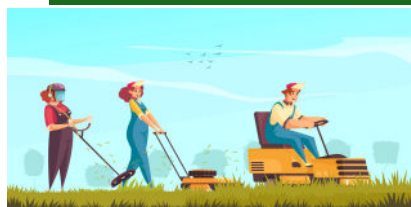
Protégez-vous



BON A SAVOIR

A partir de 65 ans ou en situation de handicap:
je peux bénéficier d'un accompagnement personnel.
Il me suffit de contacter ma mairie.

Règlement sur le bruit



Afin de préserver la quiétude de chacun, il est impératif de veiller à respecter les horaires réglementant le bruit. Aussi, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des **appareils à moteur thermique ou électrique** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

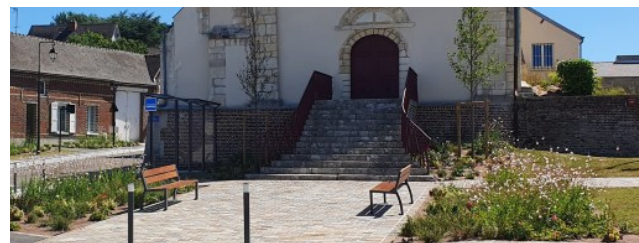
Le dimanche et jours fériés

de 10h00 à 12h00

Les tontes de gazon sont strictement interdites le dimanche à partir de midi.

Le terme « **vague de chaleur** » est un terme générique qui désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.



DE LA COMMUNE DE CANLY



**20-21-22
JUN
Stade**

Organisée par la Commission des Fêtes de Canly

**CANLY
en Fête**

Programme détaillé au dos

Dynamo-Festi-Foot

20 juin 10h30

Exposition

Alain Bisiaux

20 - 21 juin

Marché

des Producteurs
Locaux

et de l'Artisanat

21 juin 10h30 - 17h00

Fête de la Musique

21 juin 18h00 - 22h00



BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Jeunesse

Vie pratique

Concours photo

Réglementations

Environnement Santé



Mairie de Canly

<https://www.canly.fr>



Une nouvelle année pleine de découvertes au périscolaire !

Pour l'année scolaire 2026/2027, l'équipe du périscolaire proposera aux enfants, les mercredis, une programmation riche et ludique autour de plusieurs thèmes :

- Les fonds marins,
- Le safari et les animaux,
- Le sport,
- La 3D,
- Les couleurs.

Tout au long de l'année, les activités s'articuleront également autour d'un fil conducteur annuel :

« Au fil du temps »,

invitant les enfants à explorer différentes époques et univers à travers des animations variées et adaptées à leur âge.

Horaires d'ouverture du Périscolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h30 à 8h30

11h30 à 13h30

16h30 à 18h30

Mercredi :

7h30 à 18h00

Le dispositif n'est pas ouvert pendant les vacances scolaires.

Cantine

Depuis le 27 avril 2026, les enfants dégustent des plats faits-maison fournis par la Cuisine Centrale de Longueil-Ste-Marie. Le chef élabore les repas sur la base de produits provenant de circuits courts.

Cette nouvelle cuisine ravit les papilles de nos petits écoliers.

C'est un véritable succès !

Pour que l'inscription soit validée :

Dossier d'inscription complet

Règlement intérieur signé

Date limite de dépôt :

Jeudi 23 juillet 2026

Les dossiers d'inscription sont à télécharger dès maintenant sur le site de la mairie dans l'onglet périscolaire, ainsi que les plannings d'inscription pour l'année 2026/2027 ! Ils devront impérativement être complets et rendus en main propre auprès de la direction .

POUR JOINDRE LE PERISCOLAIRE VOUS POUVEZ UTILISER L'ADRESSE MAIL : alsh.canly@leolagrange.org

OU PAR TELEPHONE AU

03.44.83.86.75 / 07.86.51.05.34



leo lagrange

Groupe scolaire Roland Dovillé

Centres de loisirs 2026

du 6 juillet au 24 juillet 2026, de 8h00 à 18h00

Horaires pour la rentrée 2026-2027 :

Matin: de 8h30 à 11h30,

Après-midi: de 13h30 à 16h30,

les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Diplômes 2026

Récompense en bon d'achat d'une valeur de 55€ à valoir chez Carrefour

Date limite d'inscription des lauréats (CAP, BEP, BACCALAURÉAT) à la mairie

le : **4 septembre 2026 au plus tard.**

Les jeunes ayant déjà bénéficié de cette opération ne peuvent y prétendre une seconde fois.

A fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, attestation d'hébergement, relevé de notes.

Le centre de loisirs ouvre ses portes pour un été plein d'aventures !

Il accueillera les enfants pour trois semaines riches en découvertes, jeux et moments inoubliables 🌞🏡

Chaque semaine plongera les enfants dans un nouvel univers :

Semaine 1 : Le voyage ➡

Semaine 2 : Nuits étoilées ☾

Semaine 3 : Sous l'océan 🐠

Au programme

Tout au long du séjour, les enfants profiteront de nombreuses animations :

- Une sortie chaque vendredi
- Des nuitées sous tentes (à partir de 6 ans)
- Des grands jeux collectifs
- Des activités manuelles et créatives



INSCRIPTIONS

Inscription à la semaine complète uniquement .

Repas froids fournis par les parents .

Dossier à télécharger sur le site de la Mairie de Canly .

Date limite d'inscription : 26 juin 2026 .

Il reste 6 places semaines 2 et 3.

CONTACT

CÉLINE THERON

Téléphone : 07.86.51.05.34

Mail : alsh.canly@leolagrange.org

DE 8h30 à 11h00

PÉRISCOLAIRE DE CANLY

23 RUE DES ECOLES

60680 CANLY

Nous vous attendons nombreux pour partager un été rempli de découvertes, d'amitié et de souvenirs inoubliables !

L'adhésion à la bibliothèque et aux ressources numériques est **gratuite**.

21, rue des Ecoles Tél : 03.44.83.87.94

E-mail: bibliotheque@canly.fr



Permanences assurées par

Viviane BOULFROY, Annick BODELOT et
Evelyne MICHEL

Horaires d'ouverture :

lundi de 13h30 à 15h30.

mercredi de 15h30 à 19h00

jeudi de 9h30 à 11h30

Arrivage de nouveautés romans adultes.

Rayons BD jeunesse réagencés.

Nouveau stock : échange de 300 livres avec Senlis.

7^e Concours photo



Les membres de la Commission
Communication organisent

leur **7^e concours-photo**,
ouvert à tous sur le thème :

« Génération Nature, les paysages »

Mettre en avant les sentiers, les champs, les espaces verts qui entourent la commune mais avec une touche artistique (reflets, macrophotographie de fleurs locales, etc....).

Les 3 meilleurs clichés seront élus et mis à l'honneur dans le Canly'Infos.

Les photos seront au format numérique.

Pas de vue à partir de drone.

A vos appareils, le concours est lancé dès à présent.

Le règlement sera diffusé prochainement.

20-21-22 juin

Canly en fête

Fête foraine

Buvette et Restauration

20 juin

* 10h30 - Dynamo-Festi-Foot

(Réservé aux Licenciés du club)

* 15h00 - Exposition : « Alain Bisiaux », Canly Autrefois

* 16h00 - Intervention M. Malsy, historien

21 juin

* 10h30 - Marché des Producteurs Locaux et de l'Artisanat

Structure gonflable

* 18h00 - Fête de la Musique

• **22 juin** - Tickets de Manèges offerts aux enfants de Canly (de 3 à 11 ans)

14 juillet

* 10h30 - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

* Retraite aux flambeaux

* 23h00 - Feu d'artifice

11 novembre

* 11h45 - Cérémonie au Monument aux Morts

5 décembre

* Téléthon

16 décembre

* Arbre de Noël de la Commune

16 janvier

* Vœux de la Municipalité

Les commerces de Canly

Faire vivre nos commerces, c'est
faire battre le cœur de notre
village : achetons local !

Communication

Actualités, évènements,
Gardez le contact.

Votre mairie utilise l'application mobile **IntraMuros** pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, et les services mairie de votre commune .



Assistantes maternelles agréées à Canly

Mme BOCLET Alexandra

225, rue Victor Charpentier 07.71.07.41.09

Mme VAN DOOREN Marina

40, rue de la Gare 06.49.05.02.93

Mme HUBERT Valérie

111, rue Victor Charpentier 06.46.88.23.31

Baby-Sitting

Si vous faites du baby-sitting et que vous désirez vous faire connaître, veuillez vous rapprocher de la mairie.



Sites internet

Site officiel
de la Mairie de Canly :
<http://www.canly.fr>



Site officiel de la CCPE :
<http://www.ccplaine-estrees.com>



La région Hauts-de-France et le département de l'Oise proposent des aides. Pour plus d'informations, consultez leur site.

Site Officiel de la région
Hauts-de-France :
<https://guide-aides.hautsdefrance.fr>



Site Officiel
du département de l'Oise :
<https://www.oise.fr/information/guide-des-aides-departementales>

